

# VICINFOS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VIC-FEZENSAC

**N°25**

automne 2024



## **BUDGET ET FISCALITÉ**

IMPÔTS FONCIERS 2024 :  
CE QU'IL FAUT RETENIR

**p.04**

## **TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS**

ZOOM SUR LA RÉNOVATION  
DE L'ÉCOLE MATERNELLE

**p.06**

## **VIE CITOYENNE**

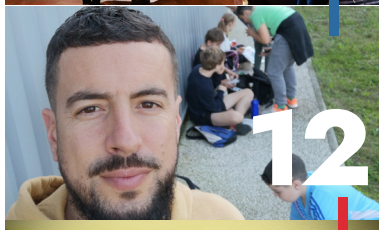
POUR UNE VILLE PLUS  
PROPRE

**p.08**

# SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE. **03**
- BUDGET ET FISCALITÉ. **04**
- CADRE DE VIE. **05**
- TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS. **06**
- VIE CITOYENNE. **08**
- VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE. **10**
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. **12**
- À VOTRE SERVICE. **14**
- TRIBUNE(S). **15**
- RETOUR EN IMAGES. **16**

04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----



## INFORMATIONS PRATIQUES

### MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

Hôtel de ville  
Cours Delom  
32190 VIC-FEZENSAC  
Tel : 05 62 64 47 00  
Mail : [mairie@ville-vicfezensac.fr](mailto:mairie@ville-vicfezensac.fr)  
Ouverture au public :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers  
18 rue des Cordeliers  
32190 VIC-FEZENSAC  
Tél : 05 62 64 89 63  
Mail : [accueil@dartagnanenfezensac.com](mailto:accueil@dartagnanenfezensac.com)

### MAISON FRANCE SERVICES

Complexe des Cordeliers  
18 rue des Cordeliers  
32190 VIC-FEZENSAC  
Ouverture au public :  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
(sauf le lundi et le mercredi après-midi)

#### PERMANENCES DES SERVICES :

- CAF
- Pôle Emploi
- Assurance retraite (CARSAT)
- MSA
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Mission locale : tous les mardis
- Direction générale des finances publiques : tous les vendredis matin

#### PERMANENCE POINT JUSTICE :

- André Mailhe, conciliateur de justice : le 3<sup>ème</sup> mercredi après-midi de chaque mois
- Association AVMP 32 (aide aux victimes et médiation pénale)
- Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF)

#### PERMANENCE ASSOCIATIONS :

- Association A-CO-R pour l'insertion
- Association ESPA (emploi service de proximité en Armagnac)

Ville de



Editeur : Mairie de Vic-Fezensac  
Cours Delom - 32190 Vic-Fezensac  
Directeur de publication : Barbara NETO  
Tirage : 2500 exemplaires  
Imprimerie : Les Presses de Gascogne  
ISSN 2494-5161

# LE MOT DU MAIRE

Chères Vicoises, chers Vicois,  
Chères Lagraulassiennes, chers Lagraulassiens,

Dans le contexte actuel, où les incertitudes politiques, économiques et sociales bousculent notre quotidien, les collectivités locales jouent plus que jamais un rôle essentiel. Au cœur de nos territoires, fortes de leur proximité avec la population, les municipalités incarnent cette stabilité dont nous avons tant besoin aujourd'hui. C'est dans cette perspective, qu'à Vic-Fezensac, nous faisons le choix de la continuité et de l'action, en poursuivant une politique résolument tournée vers l'avenir.

Face aux défis de notre temps, nous avons choisi de continuer d'agir avec ambition. Qu'il s'agisse de moderniser les équipements publics, de préserver notre cadre de vie ou de favoriser des projets structurants, nos actions témoignent d'une volonté forte : celle de bâtir une commune conviviale, durable et attractive. Nous restons pleinement engagés à préserver et à améliorer

**“ Au cœur de nos territoires, fortes de leur proximité avec la population, les municipalités incarnent cette stabilité dont nous avons tant besoin aujourd'hui. ”**

les services qui vous sont essentiels : rénovation des écoles, réhabilitation des équipements sportifs, réaménagement et requalification des quartiers, soutien à nos associations... Chaque engagement, chaque action sont guidés par une ambition claire : répondre à vos besoins et améliorer votre quotidien. Dans cette logique, nous allons maintenir une politique volontariste en matière d'investissement.

Ces projets, nous les menons tout en maîtrisant l'équilibre budgétaire de notre commune, en garantissant une gestion saine de nos finances. Une gestion qui nous a permis, pour la seconde année consécutive, parce que nous sommes conscients des difficultés croissantes qui pèsent sur le pouvoir d'achat des

ménages, de baisser les taux communaux d'impôts. Cet engagement, rare dans le contexte actuel, traduit notre volonté de protéger les ménages vicois tout en veillant à l'équilibre budgétaire de la collectivité sur le long terme.

Nous avançons avec détermination pour construire un avenir solide pour notre commune et ses habitants.



Barbara  
**NETO**

*Maire de Vic-Fezensac*

*Présidente de la Communauté de  
Communes d'Artagnan en Fezensac*

# BUDGET ET FISCALITÉ

## Impôts fonciers 2024 : ce qu'il faut retenir

La fiscalité locale est un levier essentiel pour financer les services et les projets de notre commune. C'est votre contribution qui participe directement au dynamisme de notre territoire. Toutefois, il n'est pas toujours facile de comprendre clairement les fiches d'impôts fonciers. Voici un petit décryptage pour mieux comprendre "qui décide quoi" et les enjeux qui apparaissent :

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2023		63,42 %	%	3,50 %	0,249 %	12,79 %	%		
Taux 2024		60,00 %	%	3,50 %	0,24 %	13,12 %	%		
Adresse		1315		1315	1315	1315		1011	
Propriétés bâties	Base	789		46	3	173			
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2023		803		44	3	162		1011	
Cotisation 2024		789		46	3	173			
Variation		-1,74 %	%	+4,55 %	0 %	+6,79 %	%		
Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		115,31 %	%	4,36 %	109,30 %	0,912 %	17,20 %	%	
Taux 2024		109,09 %	%	4,36 %	109,30 %	0,832 %	18,30 %	%	
Bases terres non agricoles							170		
Bases terres agricoles		136		136			28		185
Cotisation 2023		151		6			31		
Cotisation 2024		148		6					
Variation		-1,99 %	%	0 %	%	%	+10,71 %	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base collectivité							Droit fixe :		
<small>           Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 706015 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 34 €.         </small>								46	
Frais de gestion de la fiscalité directe locale									
Dégrevement Habitation principale									
Dégrevement JA État									
Dégrevement JA Collectivité									
<b>Montant de votre impôt</b>								<b>1242</b>	

**1 Taux décidés par la commune**  
En 2024, diminution de 3,42 points de % pour la taxe foncière sur le bâti et de 6,22 points de % pour la taxe foncière sur le non bâti (soit 5,39 % de baisse).

**2 Taux décidés par la communauté de communes**  
Pas d'augmentation en 2024 ni pour la taxe foncière sur le bâti ni pour la taxe foncière sur le non bâti.

**3 Base des impôts fonciers**  
La base augmente de façon "mécanique" chaque année. 3,9 % d'augmentation en 2024 déterminés par l'État correspondant à l'inflation.

**4 Augmentation "mécanique" de frais de gestion de la fiscalité par l'État.**

# CADRE DE VIE

## Re-végétalisation de l'avenue Edmond Bergès

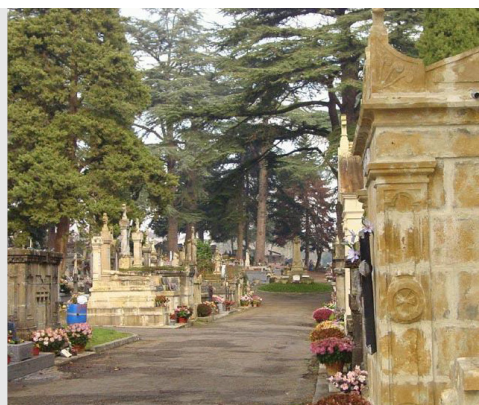


Il y a peu, la commune a lancé la re-végétalisation de l'Avenue Edmond Bergès. Un projet qui vise à renouveler les arbres présents et à fleurir leurs pieds. Cette décision a été prise car certains arbres présentaient des signes de dégradation et de risques pour la sécurité des usagers. Le choix a été fait de replanter des micocouliers en raison de leurs nombreux atouts, notamment celui d'être une essence résistante, facile d'entretien et adaptée à notre climat.

Cette initiative, qui a été engagée fin novembre 2024, vise à améliorer l'esthétique de l'avenue et à favoriser la diversité végétale dans la commune. C'est le service Espaces Verts de la ville qui s'occupera de l'entretien des nouveaux arbres pour assurer leur bonne croissance. L'objectif étant de contribuer à préserver la nature tout en créant un cadre agréable pour les habitants et les visiteurs. ■

### EN BREF

Les travaux de rénovation des allées principales du vieux cimetière ont été réalisés en septembre 2024. Ce projet permet d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'esthétique des lieux. La commune a veillé à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions, afin de préserver la tranquillité de ce lieu de recueil et de mémoire. Il est rappelé que seules les personnes à mobilité réduite peuvent entrer en voiture dans le cimetière. Nous remercions une nouvelle fois les habitants et usagers de leur compréhension. ■



## "Le parc des senteurs", futur petit écrin de verdure

Sous l'impulsion du service Espaces Verts, le « Parc des Senteurs » a vu le jour cette année. Situé derrière la mairie, au croisement de la rue du Moulin et de la rue de la Filature, ce petit espace est dédié à la biodiversité et à la découverte des plantes aromatiques.

Outre le caractère éducatif, grâce à la présence de panneaux nominatifs sur les différentes espèces végétales, le « Parc des Senteurs » est une opportunité pour sensibiliser le public à l'importance de la diversité des plantes pour notre environnement. C'est aussi et surtout l'occasion d'améliorer notre espace urbain tout en créant un petit habitat pour la faune locale. ■



# TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

## Zoom sur la rénovation de l'école maternelle

L'école maternelle est un lieu important pour l'épanouissement des plus petits et un lieu d'avenir pour notre commune. C'est pourquoi la mairie va lancer prochainement des travaux de rénovation de l'école maternelle et de sa cour de récréation. Outre la modernisation du lieu, l'objectif est la sécurité et le bien-être des enfants. Cette initiative favorise non seulement le jeu, mais aussi l'apprentissage et le développement social des plus jeunes.

L'un des premiers objectifs de ces travaux est l'adaptation et l'amélioration des locaux pour répondre aux besoins pédagogiques. Les espaces seront optimisés et réadaptés afin de mieux gérer l'espace et d'offrir un cadre agréable.

Dans un contexte où l'efficacité énergétique est devenue une priorité, la rénovation de l'école maternelle inclura des travaux de mise en conformité avec les normes environnementales. Ces travaux viseront à réduire la consommation énergétique du bâtiment en optimisant l'isolation thermique et phonique, afin de garantir un confort optimal en hiver comme en été. Les travaux comprendront également la mise aux normes des équipements.

De plus, la création d'un espace préau constitue un autre élément essentiel de cette rénovation. Cet espace couvert offrira aux enfants un lieu de jeux



pendant les récréations. Il permettra également d'organiser des événements collectifs, des ateliers ou des moments de détente en plein air.

Enfin, la rénovation de la cour de récréation vise à transformer cet espace en un environnement stimulant et éducatif. De nouveaux équipements de jeux seront ainsi installés. ■

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

# 770.000€

dont **70%** de subventions potentielles (DETR et DDR+)

539 000 €

231 000 €

SUBVENTIONS

COÛT COMMUNAL





## Préservons notre patrimoine : **audit de l'Église Saint-Pierre**

L'église Saint-Pierre est un édifice qui illustre huit siècles d'histoire de l'architecture et un jalon majeur du patrimoine Vicois : elle est d'ailleurs inscrite dans sa totalité, au niveau national, à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 15 janvier 2018.

La restauration de l'église Saint-Pierre représente un enjeu important pour la sauvegarde du patrimoine architectural et culturel de notre commune. Ce projet vise non seulement à assurer la pérennité de la structure, puisque certaines zones montrent des fragilités, mais aussi à redonner vie à des éléments artistiques souvent oubliés.

### **COMBIEN ÇA COÛTE ?**

# 37.000€

dont **40%** de subventions potentielles (DRAC)

22.200 €

14 800 €

COÛT COMMUNAL

SUBVENTIONS

Ainsi, afin de permettre de prioriser et de phaser des travaux pour les années à venir, en accord avec les services des bâtiments de France, la commune va lancer un audit du bâtiment. Cet audit, mené par un groupe de professionnels, permettra de faire un état des lieux complet de l'édifice et de cibler les travaux à réaliser.



## Redonner un coup d'éclat à l'église de Lagraulas

Fin 2023, ce sont une nouvelle fois les habitants qui se sont regroupés autour d'une association « Les Amis de Sainte Radegonde de Lagraulas » pour épauler la commune dans la sauvegarde de leur église.

Comme la commune de Vic-Fezensac s'y est engagée auprès des habitants, l'objectif est de réaliser des travaux en 2025 afin de lui redonner sa splendeur d'origine. Entretien de la charpente, réfection de l'électricité, des murs et du plafond, réparation des vitraux à l'identique et peinture décorative. Au total ce sont environ 125 000 euros de travaux qui devront être investis afin de refaire vivre l'église de Lagraulas et permettre à tous les projets d'animations de voir le jour dans le futur. ■

C'était en 1861 ! Jean-Baptiste Rougeon, alors Maire de Lagraulas, avait lancé des travaux de reconstruction de l'église de Lagraulas sur les lieux mêmes de l'ancienne qui avait été endommagée par un incendie en 1830. A l'époque, les habitants de Lagraulas et autres amoureux de l'église s'étaient mobilisés pour sauvegarder ce patrimoine.

## Pour une ville plus propre : installation de sac à crottes et de cendriers

Dans un souci d'améliorer la propreté et le cadre de vie de notre commune, la municipalité a installé des stations de sacs à crottes pour chiens et des cendriers dans plusieurs zones clés de la ville. Cette démarche s'inscrit dans un effort plus large pour promouvoir un comportement responsable et respectueux chez les habitants de notre petite cité.

Parce que les déjections canines constituent aujourd'hui un problème majeur dans nos parcs et rues, la commune souhaite inciter les propriétaires de chiens à toujours ramasser les déjections de leurs animaux. Des déjections qui nuisent à l'esthétique de nos espaces publics, mais surtout qui peuvent causer des risques sanitaires. L'installation des stations de sacs à crottes, va ainsi rendre les sacs gratuits plus faciles d'accès et, nous l'espérons, augmenter le ramassage pour concourir au bien-être de tous.

L'installation de cendriers dans l'espace public vise, quant-à lui, à encourager les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots n'importe où. En les déposant dans les cendriers, ils contribueront à la propreté de notre ville et à préservation de notre environnement.

Les stations de sacs à crottes et les cendriers seront déployés dans plusieurs zones fréquentées de la ville, notamment : tout autour du parc urbain (derrière la salle polyvalente), sur la Place Mahomme, devant le Monument aux Morts et sur la Place des Tisserands. La municipalité invite tous les citoyens à s'impliquer, au côté de la commune, dans cette initiative pour faire de notre ville un espace où il fait bon vivre, respectueux de l'environnement et agréable pour tous ses habitants. ■



## Respecter la zone bleue en centre-ville : une affaire de tous

La zone bleue (places de stationnement où le temps est limité à 1 heure avec présence d'un disque bleu sur le tableau de bord) a été mise en place afin de réguler le stationnement et de favoriser une rotation des véhicules pour permettre à un maximum de conducteurs de profiter des places de stationnement en centre-ville.

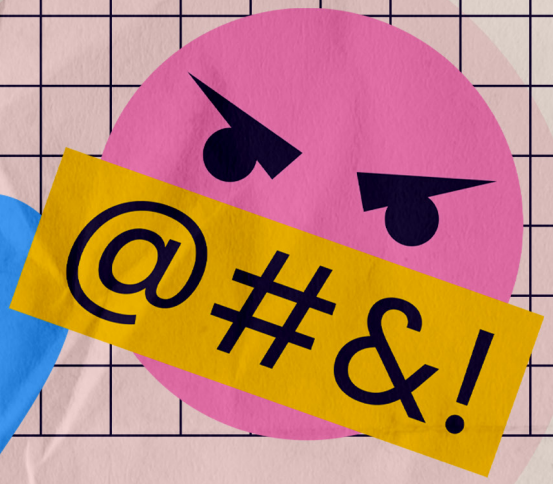
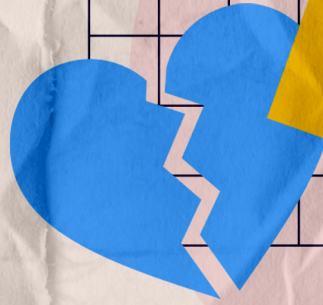
Il est donc important de respecter cette réglementation pour le confort de tous. Le non-respect des règles de stationnement en zone bleue peut entraîner des amendes significatives. Ainsi, en respectant la zone bleue vous respecterez la loi mais surtout vous ferez un geste civique qui contribue à rendre les espaces publics et les commerces locaux plus facile d'accès. ■



Ville de



VIC-FEZENSAC



À VIC-FEZENSAC ON EST...

**PAS CONTENT**



**STOP**

**AUX**

**INCIVILITÉS**



JUSQU'À  
**135€**  
D'AMENDE



**LE DÉPÔT**

**DE MÉGOTS,  
DE DÉJECTIONS,  
DE DÉCHETS ET  
D'ENCOMBRANTS**



**EST INTERDIT  
SUR L'ESPACE PUBLIC**



# VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

## Une fête de la Saint-Mathieu 2024 riche en animations



La mairie de Vic-Fezensac est fière d'avoir pu présenter un programme encore plus renforcé pour cette édition 2024 de la fête de la Saint-Mathieu. Un week-end festif qui s'est ouvert le vendredi soir avec l'apéritif offert par la municipalité et animé par l'Harmonie Union Vicoise que nous remercions chaleureusement.

C'était ensuite un samedi en musique avec, le midi, le Brik a Brass Band et le Toupiti Big Band qui sont venus animer les terrasses du centre-ville. Le soir, la Maison Bleue a ouvert ses portes pour un concert des Panda's Cover Gang, offert par la municipalité. Un magnifique feu d'artifice est venu éclairer cette soirée pour la joie de tous.

Le dimanche a été placé sous le signe des enfants avec une démonstration des danses des classes occitanes, le superbe concert d'Anda-Lutz Trio, le tout ponctué d'animations pour les enfants. Une journée qui s'est terminée par les jeux taurins aux arènes.

Évidemment, les associations sportives vicoises ont été présentes tout le week-end et nous les en remercions chaleureusement : la Joyeuse Pétanque, l'Anguille Vicoise, les Galopins du Fezensac et la gym volontaire. Merci aux bodégas vicoises d'avoir répondu à l'appel de la Saint-Mathieu : la Bodéga des filles qui a ouvert ses portes le vendredi soir, la Sonrisa qui a fêté son 10ème anniversaire le samedi, et l'amicale des sapeurs-pompiers qui a accepté notre appel pour reprendre du service en proposant leurs tapas samedi soir lors de notre concert à la Maison Bleue.

Comme chaque année, la fête foraine a battu son plein tout le week-end. Petits et grands, vicois ou non, ont ainsi pu trouver leur bonheur et nous les attendons encore plus nombreux du 19 au 21 septembre 2025 ! La ville vous réserve de nouvelles surprises. ■

## "L'apéro des pros" : la rencontre des acteurs économiques du territoire

Plus de 60 personnes étaient présentes mercredi 30 octobre, au premier « Apéro des Pros » qui s'est déroulé à la Maison Bleue. Une soirée dédiée à nos acteurs économiques afin d'échanger ensemble, sur des sujets d'importance pour valoriser le développement commercial de notre commune. Une soirée qui a été riche en échanges et qui a permis de parler du déploiement de la signalétique d'information aux commerces locaux, de rappeler les objectifs du label « Village étape » et de présenter le futur projet de « boutique test ».

Un premier rendez-vous entre professionnels, qui s'est vu ponctué par un apéritif. Un moment très convivial, porteur de nouvelles idées, qui sera renouvelé au printemps prochain. ■

# À Noël, le sapin se pare de ses habits de lumière

C'est devenu une tradition, le premier vendredi de décembre, la municipalité a le plaisir de convier la population à la "Cérémonie d'illumination du Sapin de Noël". Un moment qui vient ouvrir les festivités de fin d'année.

Une occasion, appréciée de tous, qui permet de se retrouver et de célébrer, ensemble, le début de la période des fêtes de Noël. Autour de la place du kiosque, après le décompte des lutins, la municipalité a pu proposer à la dégustation du chocolat et du vin chauds, des marrons grillés, des douceurs sucrées et, même, un brûlot d'Armagnac offert par L'Encantada Armagnac, réalisé sur place dans la plus pure tradition gasconne. ■



## Cérémonie des vœux à la population

Madame Barbara Neto, Maire de Vic-Fezensac, présentera ses vœux à la population vicoise le mercredi 15 janvier 2025 à 19h30 à la salle polyvalente. Une occasion, pour elle et l'ensemble de son Conseil Municipal, de vous dresser le bilan des actions de l'année écoulée mais également de vous présenter les projets qui vont éclore à l'horizon de la nouvelle année 2025. ■



Barbara NETO,  
Maire de Vic-Fezensac  
et son Conseil Municipal  
ont le plaisir de convier  
l'ensemble de la population à la

*Cérémonie des  
vœux 2025*

**MERCREDI 15 JANVIER 2025**  
19h30, à la Salle Polyvalente





# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## OPAH - L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT CONTINUE

Depuis avril 2021, la communauté de communes a mis en place une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). La première phase 2021-2024 est terminée mais les élus ont souhaité que l'opération se poursuive jusqu'au 31 décembre 2025. Vous avez donc du temps supplémentaire pour financer vos travaux de rénovation grâce à l'OPAH !

L'objectif de l'OPAH est d'accompagner techniquement et financièrement les travaux en faveur de la rénovation énergétique des logements anciens, la remise en location de logements vacants et l'adaptation pour le maintien à domicile. Un appui est également proposé aux copropriétés sur leurs projets de rénovation et/ou d'amélioration de leur organisation juridique.



Dans un contexte d'augmentation des aides financières, ALTAIR est mandaté par la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac pour accompagner dans leurs projets les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs (qui proposent un logement à la location) et les copropriétés. Ce service gratuit & neutre comprend :

- une visite du logement
- des conseils pour définir un programme de travaux adaptés
- le suivi administratif et la réalisation des démarches auprès des financeurs.

Pour plus d'infos, contactez ALTAIR au 05.62.93.07.40 ou par mail : [altairscop@wanadoo.fr](mailto:altairscop@wanadoo.fr) (permanences au sein de la Communauté de communes). ■



## UN NOUVEAU VISAGE : BIENVENUE FLORIAN

Florian Delpéch est arrivé au sein de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac courant juin 2024. Il occupe les postes de Référent Jeunesse, Directeur des structures jeunesse et Directeur adjoint du centre de loisirs.

Ses missions sont :

- Organiser et animer les activités loisirs pour les 11-17 ans
- Développer et animer le CLAC (centre de loisirs associé au collège) au Collège Gabriel Séailles le Mardi (13h-13h45), le Mercredi (13h-17h30) et le Jeudi (13h-13h45)
- Organiser les chantiers jeunes des 14-17 ans sur l'ensemble du territoire de la CCAF
- Maintenir une présence éducative régulière sur les réseaux sociaux en qualité de Promeneur du Net
- Développer les partenariats, les actions et les projets liés aux besoins des jeunes du territoire de la CCAF

Pour le contacter et avoir des renseignements sur le service jeunesse :

- 07 89 09 72 63
- [jeunesse@dartagnanenfezensac.com](mailto:jeunesse@dartagnanenfezensac.com)
- ou sur instagram : [@flo\\_refjeunesccaf](https://www.instagram.com/@flo_refjeunesccaf)

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) : UNE SOLUTION DE MOBILITÉ TOUS

Un véhicule qui vient vous chercher pour aller au marché, chez le médecin, pour vos démarches administratives ou simplement pour une sortie, c'est le principe du transport à la demande.

Le TAD fonctionne du lundi au vendredi sur tout le territoire de la communauté des communes. Les réservations peuvent être effectuées du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00 (pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h). Attention, il n'y a pas de TAD les jours fériés.

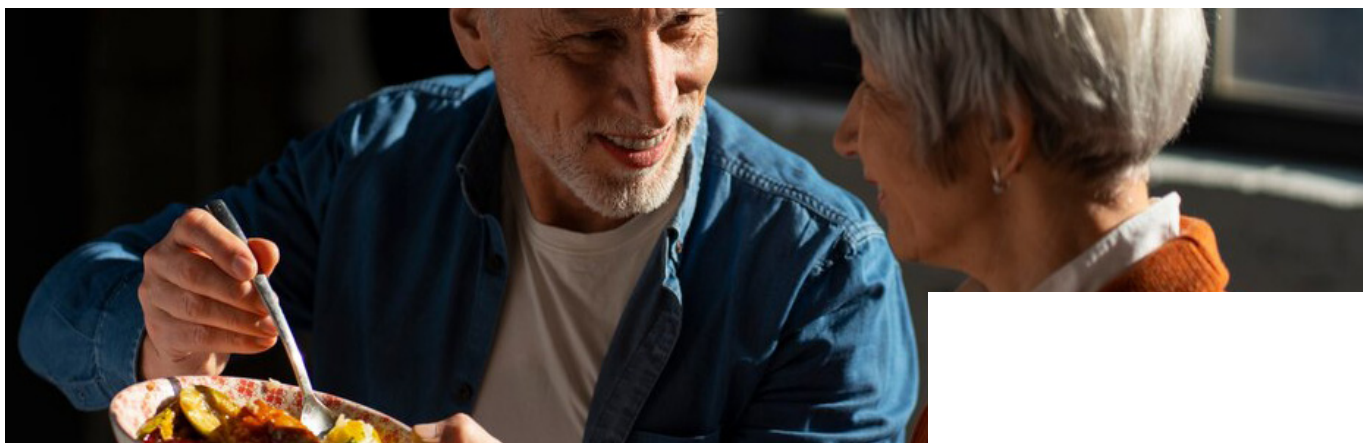
L'opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile et celle de votre arrivée à destination. Le jour donné, soyez prêt à votre domicile, un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé.

*Bon à savoir : le titre de transport TAD à 2€ donne droit à l'accès au réseau liO Car en correspondance.*

	VOUS PARTEZ DE	VOUS ALLEZ À	QUEL JOUR ?	ARRÊTS DESSERVIS	HORAIRES	
					ARRIVÉE À	RETOUR À
SECTEUR NORD	Vic-Fezensac, Marambat, Mourède, Justian, Roques, Bezolles, Rozès, Saint-Paul-de-Baïse	Castéra-Verduzan	LUNDI	Mairie	8H30	10H30
		Valence sur Baïse	MERCREDI	Mairie	9H30	12H
	Vic-Fezensac	LUNDI	Carrefour Market Place Mahomme Mairie/Poste	14H	17H	
		MERCREDI	Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché) Rd-Pt Av. de Lorraine / RN124	14H	17H	
SECTEUR CENTRE	Lannepax	MARDI	Mairie	9H30	12H	
		Lupiac	MERCREDI	Grande Rue	9H30	12H
	Vic-Fezensac	LUNDI	Carrefour Market Place Mahomme Mairie/Poste	9H50	13H	
		MERCREDI	Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché) Rd-Pt Av. de Lorraine / RN124	14H	17H	
SECTEUR SUD-OUEST	Mirande	LUNDI	Place Saint Jean Mairie	9H	11H	
		Plaisance	JEUDI	Mairie/Centre territorial de santé Place du 11 Novembre	9H30	12H
	Vic-Fezensac	MERCREDI	Mairie/Poste Maison de Santé Rue Joseph Abellie	9H30	12H	
		VENDREDI	Carrefour Market Place Mahomme Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché) Rd-Pt Av. de Lorraine / RN124	15H	18H	
SECTEUR SUD-EST	Saint-Arailles, Mirannes, Riguepeu	MARDI	Place Saint Jean Mairie	9H45	12H	
		Vic-Fezensac	MERCREDI	Carrefour Market Place Mahomme Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché) Rd-Pt Av. de Lorraine / RN124	14H45	18H15
	Vic-Fezensac	JEUDI	Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché)	9H30	12H	
		VENDREDI	Mairie/Poste Maison de Santé Au Tires (Intermarché) Rd-Pt Av. de Lorraine / RN124	9H45	12H15	

■ **Tarif aller : 2€ - Tarif aller/retour : 4€**  
(le règlement du voyage se fait auprès du chauffeur)

■ **Réservation au 0 805 608 100**  
(appel non surtaxé)



## DÉPLOIEMENT DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

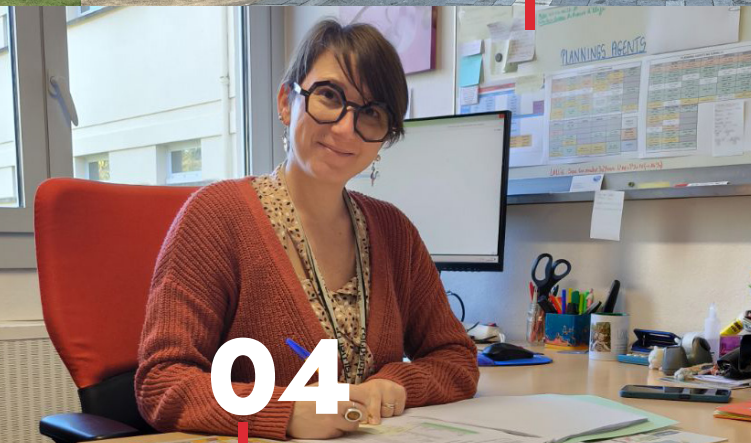
Parfois, avec l'âge, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses. Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.

C'est pour cela que la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac a travaillé en collaboration avec différents prestataires locaux pour permettre le portage des repas à domicile dans tout le territoire. En liaison chaude avec le Château Fleuri pour Vic-Fezensac, ou en liaison froide sur les autres communes avec l'ESAT des Charmettes ou les Jardins d'Iroise, sont proposés des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

**Pour tout renseignements, merci de contacter  
la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac**

**05 62 64 89 63** ■

# À VOTRE SERVICE !



**01** ■ Chaque été, notre piscine municipale ouvre ses portes pour se rafraîchir. Et cette année, la commune n'a pas dérogé à la règle : ce sont des emplois jeunes qui ont été recrutés pour œuvrer à la piscine. Au guichet d'entrée comme au stand de glaces et boissons, ce sont leurs sourires que vous avez pu apercevoir tout l'été.

**02** ■ Que ce soit en période estivale ou tout au long de l'année, les services techniques municipaux sont engagés pour la vie associative vicoise. Et ce n'est pas une mince affaire ! Avec près d'une centaine d'associations recensées sur la commune, presque autant de manifestations, il en faut de l'organisation pour parvenir à installer le matériel dans les délais impartis.

**03** ■ Qui dit « rentrée » dit retrouvailles avec les copains de récré ! Pour cette rentrée, nous avons accueilli 104 élèves (dont 77 vicois) en maternelle et 203 élèves (dont 156 vicois) à l'école élémentaire. Merci au corps enseignant et aux agents de la collectivité qui sont toujours présents pour assurer le bon fonctionnement de nos établissements scolaires.

**04** ■ Élodie Tapia-Cartaud a elle aussi fait sa rentrée à Vic-Fezensac. Notre nouvelle responsable des affaires scolaires et périscolaires nous arrive tout droit de Colomiers. Un retour dans le Gers, son département natal, qui va lui permettre d'exercer ses fonctions avec la motivation d'accompagner les équipes en vue du bien-être et de la réussite des enfants.

**05** ■ Sur Facebook, Instagram ou Panneau Pocket, n'oubliez pas de suivre notre ville sur les réseaux sociaux (faites votre choix ou suivez-nous partout pour ne rien manquer). Vous y retrouverez toute l'information en temps réel : les alertes, les événements, les articles, des photos...  
*Pour diffuser votre événement, envoyez un mail à [communication@ville-vicfezensac.fr](mailto:communication@ville-vicfezensac.fr)*

**06** ■ Vous êtes artisan, commerçant ou professionnel de santé... vous venez d'arriver sur la commune ou vous souhaitez vous y installer ? Nous sommes à votre écoute pour vous aider et vous accompagner. N'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées à l'adresse mail : [pvd@ville-vicfezensac](mailto:pvd@ville-vicfezensac)



Pour attirer touristes et habitants, les communes jouent à fond le jeu des labels de qualité : plus beaux villages, villages fleuris, petites cités de caractère... Mais peut-on s'y fier ?

Depuis plus d'un an, nous avons vu fleurir le long des routes des panneaux indiquant la proximité du label « village étape » de Vic-Fezensac. Ce label est attribué aux communes de moins de 5 000 habitants, proche d'un axe routier majeur, et qui dispose d'une offre de services conséquente en matière de restauration, d'hébergement et de commerces, dans un cadre accueillant... Si avec nos 3 636 habitants et la RD 1124 nous satisfaisons aux premiers critères, qu'en est-il du reste ?



- PASSER à Vic, c'est CONTEMPLER des rideaux baissés et des commerces fermés (café de la Bourse, Mano a Mano, pressing rue Victor Hugo, boutique informatique allées Gabarrot, agence immobilière place Crespin...), des trottoirs mal entretenus, des fleurs fanées et leurs mauvaises herbes dans des jardinières en plastique...

- S'ARRETER à Vic, c'est CHERCHER un caractère authentique, un endroit où se restaurer parfois, un hébergement de qualité disponible, une aire de camping-car promise depuis 2 mandats, un camping, l'ombre l'été...

- VIVRE à Vic, c'est MANQUER d'un centre-ville vert et dynamique, de lieux culturels durables, d'une volonté politique de développement...

Rien ne sert de publier sur les réseaux, il faut agir à point !

Il y a pourtant de bien belles choses à mettre en place avec ce que notre village possède : la Chapelle des Cordeliers qui deviendrait un lieu culturel, la fermeture du centre-ville aux voitures l'été, se rapprocher des propriétaires pour encourager l'installation de petits commerces, un embellissement floral digne de ce nom, un cheminement doux en bon état, un skate-park sécurisé et entretenu...

Quant à la Communauté de Communes, que penser de la zone de Carget, en jachère, sans projet d'installation quelconque en vue, mais pourtant bien éclairée la nuit... nous aurions-nous caché une activité économique nocturne ?

Même constat pour Cauderon : que dire du soutien que la communauté de communes devait apporter au projet pédagogique des plantations ? espace non entretenu, spirale ensemencée par les collégiens fauchée à tort, protections des arbres enlevées lors des festivités non remises... les belles promesses ont-elles aussi baissé le rideau ? rien d'étonnant, à l'image de la commune !

## GROUPE L'EXPÉRIENCE POUR AGIR



Chers vicois et lagraulassiens,

Notre chère ville de Vic perd fortement de son influence, et d'une forme de dévitalisation : fermeture de commerces, d'entreprises, images de propreté et d'entretien de la voirie peu flatteuses... Nous devons très vite redevenir attractif et enrayer ce déclin à tous les niveaux : commercial, économique, démographique, touristique... L'image de dynamisme, que nous avons par le passé, est devenue caduque, et celle d'une ville festive : l'arbre qui cache la forêt ! Notre attractivité reposera sur trois piliers : le pilier productif, le tissu résidentiel et le tissu touristique. Nous pouvons compter sur les associations locales, qui font des merveilles pour animer la ville, mais là aussi leurs gouvernances s'essouffent, faute de bénévoles pour les diriger. Il est grand temps de reprendre notre avenir en main, ensemble ! ■

# RETOUR EN IMAGES

## Inauguration du quartier des Tisserands

Le 12 juillet dernier, c'était l'inauguration du nouveau visage du quartier des Tisserands. Après sept mois de travaux, c'est un espace totalement repensé qui s'offre aux habitants comme aux visiteurs. Aujourd'hui, grâce à cette réhabilitation complète, le quartier des Tisserands est un endroit plus accessible, plus sûr, plus vert et du coup, plus beau ! Merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension le temps des travaux. Prochains quartiers : route d'Eauze/place Crespin et avenue des Pyrénées ■



## Une toile à la belle étoile : édition été 2024

Tradition de l'été oblige, cette année encore la commune a offert une séance de cinéma en plein air à tous les curieux désireux de voir (ou de revoir) l'affiche de l'année « Un p'tit truc en plus ». C'était sous une belle nuit étoilée qu'a donc été projeté le film phénomène d'Artus pour le plus grand bonheur de tous les cinéphiles du soir. ■



## Fête du Sport et des Associations

C'est de coutume, le premier samedi de septembre, la salle polyvalente s'habille de tout ce qu'il fait bon faire à Vic-Fezensac ! Les bénévoles des associations ainsi que les visiteurs étaient nombreux à répondre présents à ce rendez-vous riche en partages, en engagements et en rencontres. ■

## Sous un air Latino

Fin juillet, le son des cuivres et des musiques latines et afro-cubaines a résonné partout dans la ville de Vic-Fezensac. L'effet « Tempo Latino » a une nouvelle fois frappé ! Un festival détonnant, qui sait nous faire danser et qui apporte de la couleur dans notre commune. Merci à l'ensemble des organisateurs et partenaires pour leur engagement et un grand bravo aux bénévoles pour leur énergie au service de ce festival. ■



## Se donner rendez-vous à nos marchés de nuit

Un mercredi sur deux, en été, l'heure est au marché de nuit à Vic-Fezensac. Une belle occasion pour les touristes de venir découvrir nos artisans et producteurs locaux. Les marchés de nuit sont aussi un moment pour se restaurer sur place, que ce soit chez nos restaurateurs ou dans les stands. Merci à l'association des commerçants « Vic Kiosque » pour son programme d'animations toujours plus riche et varié. ■